

Les pièces obligatoires et complémentaires à fournir pour l'instruction d'une demande de logement locatif social

Arrêté du 6 août 2018

Statut des pièces	Catégorie de pièces	Pièces	Situations	Modalités de collecte
Pièces obligatoires	Identité et régularité du séjour	Carte nationale d'identité, passeport	Toutes les personnes majeures amenées à vivre dans le logement	Le livret de famille et l'acte de naissance ne sont que pour les personnes mineures Ces documents ne sont pas cumulatifs
		Livret de famille Ou Acte de naissance	Pour les mineurs	
		Jugement de tutelle ou de curatelle	Personnes sous tutelles ou curatelles	Article 2 de l'arrêté du 29 mai 2019 listant les titres de séjour valables
		Pièces attestant du droit au séjour	Pour les ressortissants UE, EEE ou helvétiques	
		Titre de séjour	Pour les ressortissants hors UE	
	Revenu fiscal	Avis d'imposition (N-2) ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (si non imposable ou pour justifier de la baisse de ressources) En cas d'impossibilité justifiée de se procurer un tel document, la présentation d'une attestation d'une autre administration compétente ou, le cas échéant, du ou des employeurs pourra être admise	Pour toutes les personnes majeures amenées à vivre dans le logement	Toutes ces pièces peuvent être demandées pour que seuls les revenus de la personne qui est demandeuse de logement social soient pris en compte si sur l'avis d'imposition figurent les revenus des deux membres du couple
		Avis d'imposition d'un autre pays	Si tout ou une partie des revenus sur N-2 a été imposé hors France	
		Jugement de divorce ou convention homologuée	Divorce intervenu postérieurement	
		Dissolution du PACS (acte de naissance)	Dissolution du PACS	
		Ordonnance de non-conciliation ou copie de l'acte de saisine du juge aux affaires familiales ou lorsque c'est un divorce par consentement mutuel, justificatif de l'avocat du demandeur, ou, en cas de situation d'urgence, décision du juge ou ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales	Instance de divorce	
Pièces obligatoires	Revenu fiscal	Récépissé enregistrement séparation couple pacsé	Séparation d'un couple pacsé	Revenus sur la dernière année civile ou les douze derniers mois avant la signature du contrat de location. Apporter les preuves des revenus, sauf déclaration sur l'honneur
		Récépissé du dépôt de plainte par la victime de violence au sein du couple	Violence au sein du couple	
		Certificat de décès ou livret de famille	Décès du conjoint intervenu postérieurement	
		Attestation d'une administration compétente, sur la même année ou de(s) employeur(s)	Si impossibilité de produire avis d'imposition français ou étranger	
	Revenu fiscal	Attestation des revenus inférieurs d'au moins 10% que ceux mentionnés sur l'avis d'imposition	Baisse des revenus	Demandeurs qui ne sont pas tenus de faire une déclaration de revenus
		Tout moyen de preuve sur les douze derniers mois		
		Attestation d'indigence du ministère des affaires étrangères	Français établis à l'étranger rentrés en France en situation d'indigence attestée	
		Justificatif des ressources depuis l'entrée en France indiquées sur récépissé ou carte de résident ou carte de séjour temporaire	Pour réfugiés reconnus par l'OFPPRA ou la CNDA ainsi que pour les personnes ayant la protection subsidiaire qui ne peuvent produire un avis d'imposition français	Les ressources pourront être évaluées sur la base des revenus perçus depuis les douze derniers mois ou, le cas échéant, depuis l'entrée sur le territoire, démontrées par tous moyens de preuve
Pièces complémentaires pouvant être demandées	Situation familiale	Livret de famille ou attestation de mariage	Marié-e	Pour justifier des ressources en fonction de la situation professionnelle, se référer à la partie ressources mensuelles sauf si la personne est dans une de ces situations
		Attestation d'enregistrement PACS	Pacsé-e	
		Certificat de grossesse attestant que la grossesse est supérieure à 12 semaines	Grossesse	
	Situation professionnelle	Carte d'étudiant	Etudiant-e	
		Contrat de travail	Apprenti	
	Ressources mensuelles	Toute pièce attestant de la situation indiquée	Autre	
		Demier avis d'imposition ou avis de situation déclarative de toutes les personnes appelées à vivre dans le logement	Pour toutes les situations s'il est disponible	
		Bulletins de salaires des trois derniers mois ou attestation de l'employeur	Salarié-e-s	
		Demier bilan ou attestation comptable évaluant le salaire mensuel ou tout document comptable transmis à l'administration	Non-salarié-e-s	
		Notification de pension	Retraité-e ou pension d'invalidité	
Avis de paiement		Allocataires de l'aide au retour à l'emploi		
Bulletin de la sécurité sociale		Indemnités journalières		
Extrait de jugement ou tout document démontrant la perception de la pension	Pensions alimentaires reçues			
Pièces complémentaires pouvant être demandées	Ressources mensuelles	Attestation de la CAF ou de la MSA	Prestations sociales et familiales	Pour les demandeurs logés en camping ou en hôtel, un reçu est recevable
		Avis d'attribution de bourse	Etudiant-e boursier-ère	
	Logement actuel	Bail, quittances de loyer ou attestation du bailleur sur mise à jour des paiements ou tout autre document attestant du paiement des loyers	Locataire	
		Attestation d'hébergement	Hébergé-e chez parents, enfants, particulier	
		Attestation de la structure d'hébergement ou du gestionnaire du logement-foyer	En structure d'hébergement, logement-foyer	
	Motifs	Attestation d'un travailleur social, d'une association ou certificat de domiciliation	Camping, Hôtel ou sans-abri	
		Acte de propriété, plan de financement	Propriétaire	
		Attestation d'un travailleur social, d'une association ou certificat de domiciliation ou autre document démontrant l'absence de logement	Sans logement	
		Document établi par un service public, un travailleur social, un professionnel du bâtiment ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, copie du jugement d'un tribunal statuant sur l'indécece du logement, d'une attestation de la CAF/MSA ou autre document démontrant l'indécece du logement	Logement non décent	
		Document établi par un service public, un travailleur social, un professionnel du bâtiment ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, jugement du tribunal, attestation de la CAF ou de la CMSA, copie d'une décision de l'administration (mise en demeure, arrêté préfectoral ou municipal d'insalubrité remédiable ou irrémédiable ou de péril, ou de fermeture administrative s'il s'agit d'un hôtel meublé) ou autre document démontrant l'insalubrité ou la dangerosité du logement ou de l'immeuble	Logement insalubre ou dangereux	
Pièces complémentaires pouvant être demandées	Motifs	Document établi par un service public, un travailleur social, un professionnel du bâtiment ou une association ayant pour objet l'insertion ou le logement, photos, jugement du tribunal, arrêté préfectoral de mise en demeure de faire cesser l'occupation des lieux ou autre document démontrant le caractère impropre à l'habitation	Local impropre à l'habitation	
		Lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	
		Commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux	Procédure d'expulsion	
		Situation d'urgence attestée par une décision du juge ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales ou récépissé de dépôt de plainte	Violences familiales	En référence à l'article 257 du code civil
		Quittance ou autre document démontrant les dépenses affectées au logement	Coût du logement trop élevé	
	Motifs	Carte d'invalidité ou décision d'une commission administrative compétente (commission départementale de l'éducation spéciale, commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) ou d'un organisme de sécurité sociale	Handicap	
		Certificat médical	Raisons de santé	
		Jugement de divorce ou convention homologuée en cas de divorce par consentement mutuel	Divorce	
		Mention de la dissolution dans l'acte de naissance	Dissolution du PACS	
		Ordonnance de non-conciliation ou, à défaut, copie de l'acte de saisine du juge aux affaires familiales	En instance de divorce	Dans les conditions prévues au code de procédure civile ou, lorsque c'est un divorce par consentement mutuel, justificatif de l'avocat du demandeur
Patrimoine	Attestation de dépôt de demande de regroupement familial	Regroupement familial		
	Agrément	Assistant maternel ou familial (profession du demandeur ou de son conjoint)		
	Attestation de l'employeur actuel ou futur	Mutation professionnelle		
	Plan d'apurement de la dette ; démarches en cours attestées par un travailleur social ou une association ou autre document démontrant les difficultés	Accédant à la propriété en difficulté		
	Pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur	Rapprochement du lieu de travail		
Patrimoine	Déclaration sur l'honneur concernant le patrimoine afin de permettre l'estimation des aides personnelles au logement qui pourraient être obtenues	Situation patrimoniale		